



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL

REGLEMENTS PARTICULIERS 2021-2022

LA PASSION EN GRAND...



Sommaire Règlements Particuliers

Seniors Masculins

PRE-REGIONALE Masculine	Page 03
DEPARTEMENTALE Masculine 2	Page 05
DEPARTEMENTALE Masculine 3	Page 06
DEPARTEMENTALE Masculine 4	Page 07

Seniors Féminines

PRE-REGIONALE Féminine	Page 08
DEPARTEMENTALE Féminine 2	Page 10
DEPARTEMENTALE Féminine 3	Page 11

Catégories Jeunes

DIVISIONS 1-2-3	Page 20
-----------------	---------

SENIORS MASCULINS

PRE-REGIONAL MASCULIN (PRM) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Pré-Régional Masculin départemental (PRM) qualificatif pour le Championnat Régional Masculin 3 (RM3)

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **18/09/2021** au **10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ 2^{ème} Phase du **16/10/2021** au **06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 3^{ème} Phase du **05/03/2022** au **10/04/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ Play-off et Play-down et finale du **23/04/2022** au **05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 6 équipes de la poule A et les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de la poule B de la phase 3.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE PRM.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en RM3.

4- PLAY-DOWN (annexe 1)

- Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place de la poule B.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

5- FINALE PLAY-DOWN

- Les équipes vainqueurs des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- Les équipes perdantes des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe perdante de la finale Play-Down descend en DM2.

6- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-offs puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- Finaliste des play-down
- perdant match de classement des play-down
- gagnant match de classement des play-down
- ranking de la phase 3

L'équipe perdante de la finale des play-down ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

II – DEPARTEMENTAL MASCULINE 2 (DM2) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de Départementale Masculine 2 (DM2) qualificatif pour le Championnat Pré Régional Masculin (PRM).

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **18/09/2021** au **10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ 2^{ème} Phase du **16/10/2021** au **06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 3^{ème} Phase du **05/03/2022** au **10/04/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ Play-off et Play-down et finale du **23/04/2022** au **05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 6 équipes de la poule A et les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de la poule B de la phase 3.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DM2.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en PRM

4- PLAY-DOWN (annexe 1)

- Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place de la poule B de la phase 3.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

5- FINALE PLAY-DOWN

- Les équipes vainqueurs des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- Les équipes perdantes des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe perdante de la finale Play-Down descend en DM3.

6- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-offs puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- Finaliste des play-down
- perdant match de classement des play-down
- gagnant match de classement des play-down
- ranking de la phase 3

L'équipe perdante de la finale des play-down ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat départemental masculine 3 (DM3) qualificatif pour le championnat départemental masculine 2. (DM2)

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ **1^{ère} Phase du 18/09/2021 au 10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ **2^{ème} Phase du 16/10/2021 au 06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ **3^{ème} Phase du 05/03/2022 au 10/04/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ **Play-off et Play-down et finale du 23/04/2022 au 05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 6 équipes de la poule A et les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de la poule B de la phase 3.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DM3.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en DM2.

4- PLAY-DOWN (annexe 1)

- Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place de la poule B de la phase 3.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

5- FINALE PLAY-DOWN

- Les équipes vainqueurs des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- Les équipes perdantes des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe perdante de la finale Play-Down descend en DM4.

6- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- Finaliste des play-down
- perdant match de classement des play-down
- gagnant match de classement des play-down
- ranking de la phase 3

L'équipe perdante de la finale des play-down ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

IV – DEPARTEMENTAL MASCULINE 4 (DM4) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat de DEPARTEMENTALE MASCULINE 4 (DM4) qualificatif pour le Championnat DEPARTEMENTALE MASCULINE 3 (DM3).

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **18/09/2021** au **10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ 2^{ème} Phase du **16/10/2021** au **06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 3 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 3^{ème} Phase du **26/02/2022** au **17/04/2022**

Les équipes sont réparties en 3 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule de la phase 2.

Poule B : Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule de la phase 2.

Poule C : Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ Play-off et finale du **23/04/2022** au **05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 6 équipes de la poule A et les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de la poule B de la phase 3.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DM4.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en DM3.

5- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

SENIORS FEMININES

I – PRE-RÉGIONALE FEMININE (PRF) – Saison régulière :

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Pré-Régional Féminin (PRF) qualificatif pour le Championnat Régional Féminin (RF3).

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **18/09/2021** au **10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ 2^{ème} Phase du **16/10/2021** au **06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 3^{ème} Phase du **05/03/2022** au **10/04/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Poule B : Les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ Play-off et Play-down et finale du **23/04/2022** au **05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 1)

- Les 6 équipes de la poule A et les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de la poule B de la phase 3.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE PRF.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en RF3.

4- PLAY-DOWN (annexe 1)

- Les équipes classées de la 3ème à la 6ème place de la poule B de la phase 3.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

5- FINALE PLAY-DOWN

- Les équipes vainqueurs des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- Les équipes perdantes des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe perdante de la finale Play-Down descend en DF2.

6- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- Finaliste des play-down
- perdant match de classement des play-down
- gagnant match de classement des play-down
- ranking de la phase 3

L'équipe perdante de la finale des play-down ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

II – DEPARTEMENTALE FEMININE 2 (DF2) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Départementale Féminin 2 (DF2) qualificatif pour le Championnat Pré-Régional Féminin (PRF).

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ 1^{ère} Phase du **18/09/2021** au **10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ 2^{ème} Phase du **16/10/2021** au **06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 4 et 5 disputant des rencontres aller-retour.

➤ 3^{ème} Phase du **05/03/2022** au **10/04/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule de la phase 2 ainsi que la meilleure 3^{ème}.

Poule B : L'autre équipe 3^{ème} et les équipes classées 4^{ème} et 5^{ème} de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ Play-off et Play-down et finale du **23/04/2022** au **05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 2)

- Les 5 équipes de la poule A.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
- La finale aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DF2.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en PRF.

4- PLAY-DOWN (annexe 2)

- Les équipes de la poule B de la phase 3.
- Les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

5- FINALE PLAY-DOWN

- Les équipes vainqueurs des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- Les équipes perdantes des ½ finales disputeront un match de classement sur un terrain déterminé par le comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe perdante de la finale Play-Down descend en DF3.

6- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

En cas de descente supplémentaire, l'ordre suivant s'applique :

- Finaliste des play-down
- perdant match de classement des play-down
- gagnant match de classement des play-down
- ranking de la phase 3

L'équipe perdante de la finale des play-down ne peut prétendre à un éventuel repêchage.

III – DEPARTEMENTALE FEMININE 3 (DF3) – Saison régulière

Le Comité Drôme-Ardèche organise un Championnat Départemental Féminin 3 (DF3) qualificatif pour le Championnat Départemental Féminin 2 (DF2).

1- SYSTEME DE L'EPREUVE

➤ **1^{ère} Phase du 18/09/2021 au 10/10/2021**

Plateaux 3x3 et 5x5 de réathlétisation

➤ **2^{ème} Phase du 16/10/2021 au 06/02/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 5 disputant des rencontres aller-retour.

➤ **3^{ème} Phase du 05/03/2022 au 10/04/2022**

Les équipes sont réparties en 2 poules de 5 et 4 disputant des rencontres aller-retour.

Poule A : Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule de la phase 2 ainsi que la meilleure 3^{ème}.

Poule B : L'autre équipe 3^{ème} et les équipes classées 4^{ème} et 5^{ème} de chaque poule de la phase 2.

Les équipes qui se sont déjà affrontées lors de la phase 2 ne se rencontrent pas à nouveau mais conservent les résultats directs acquis lors de la phase 2.

➤ **Play-off et finale du 23/04/2022 au 05/06/2022**

2- PLAY-OFF (annexe 2)

- Les 5 équipes de la poule A.
- Les ¼ de finales et les ½ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3

3- FINALE TITRE

- Les équipes finalistes des Play-off disputeront la finale qui aura lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.
- L'équipe vainqueur sera CHAMPIONNE DF3.
- L'équipe vainqueur obtiendra la montée en DF2.

4- AUTRES DISPOSITIONS

Le Comité Drôme Ardèche se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes, suivant les modifications qui peuvent être apportées aux différents Championnats Régionaux.

En cas de montée(s) supplémentaire(s), il sera fait appel au finaliste des play-off puis à une équipe dans l'ordre du ranking de la phase 3.

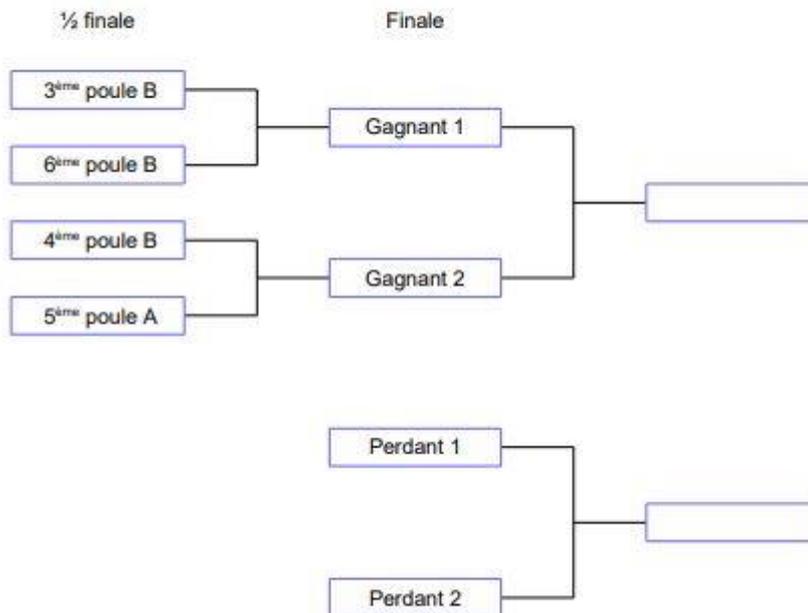
**LE COMITE DRÔME ARDÈCHE SE RÉSERVE
TOUS LES DROITS QUANT AUX MONTÉES ET
AUX DESCENTES, SUIVANT LES
MODIFICATIONS QUI PEUVENT ETRE
APPORTÉES AUX DIFFERENTS
CHAMPIONNATS REGIONAUX.**

Annexe 1

PLAY-OFF

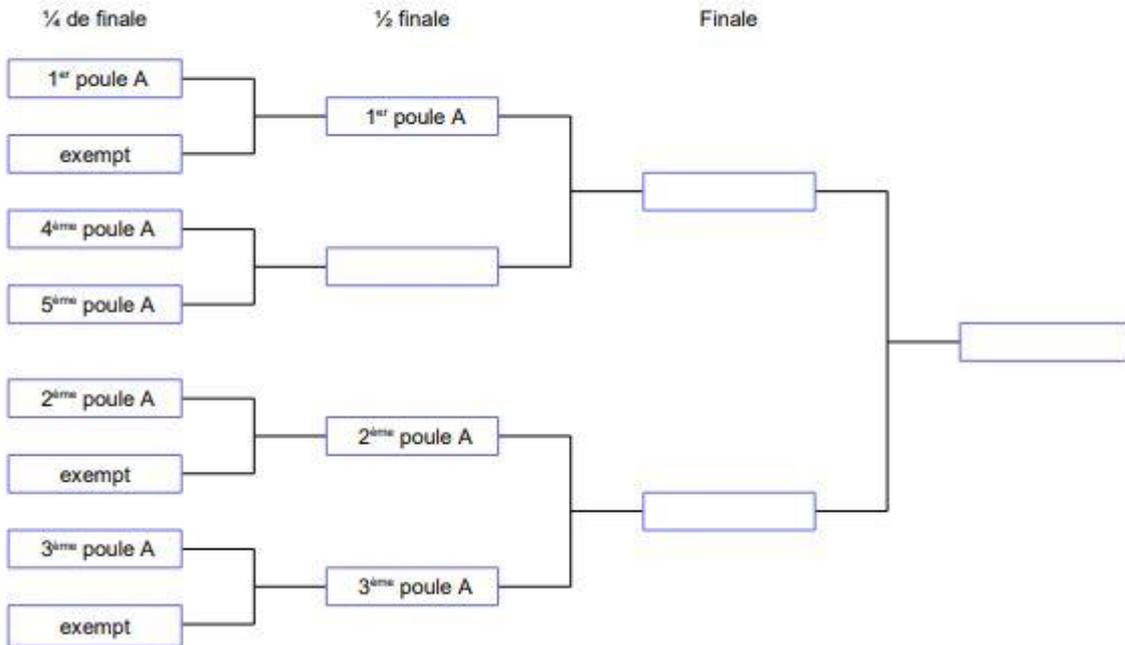


PLAY-DOWN

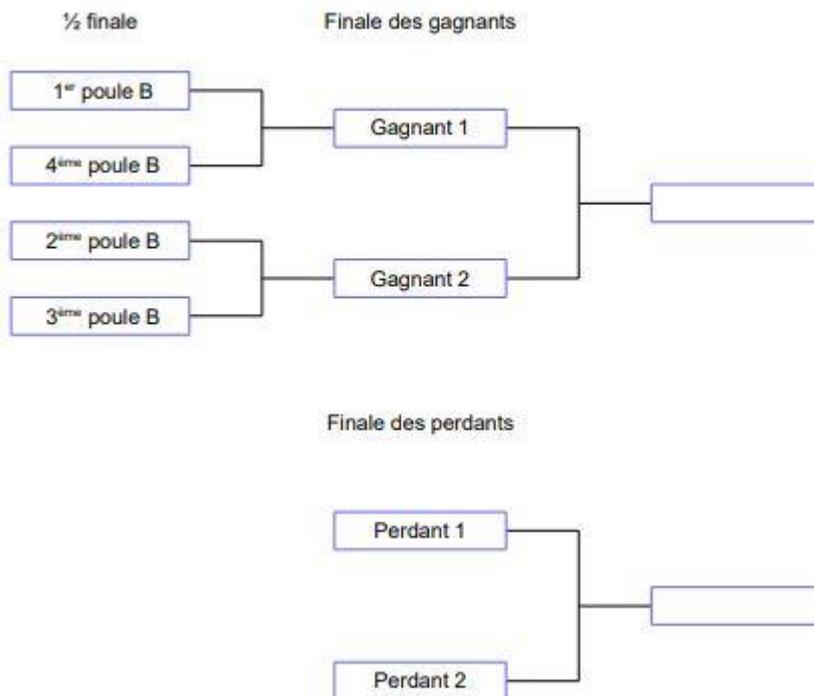


Annexe 2

PLAY-OFF DF2



PLAY-DOWN DF2



CATEGORIES JEUNES

Tout joueur ayant participé à 3 rencontres lors de la troisième phase de la saison régulière avec l'équipe immédiatement supérieure de sa catégorie (de U13 à U18) ou dans une équipe supérieure (de U13 à U15) ne pourra pas participer aux rencontres de la phase finale.

Ex : - un joueur non bloqué en équipe 1 et ayant participé à 3 rencontres de cette équipe ne pourra pas participer aux rencontres de la phase finale de l'équipe 2
- un joueur U13 ayant participé à 3 rencontres U15 ne pourra pas participer aux rencontres de la phase finale U13.

LE COMITE DRÔME ARDÈCHE SE RÉSERVE
TOUS LES DROITS QUANT AUX MONTÉES ET
AUX DESCENTES, SUIVANT LES
MODIFICATIONS QUI PEUVENT ÊTRE
APPORTÉES AUX DIFFÉRENTS
CHAMPIONNATS REGIONAUX.

U18F - U17M - U15F - U15M - U13F - U13M – Saison régulière

➤ **1^{ère} Phase du 09/10/2021 au 24/10/2021**

Plateaux 5x5 de réathlétisation

➤ **2^{ème} Phase du 13/11/2021 au 06/02/2022**

	U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
Division 1	1 poule de 9	1 poule de 9	1 poule de 8	1 poule de 8	1 poule de 8	1 poule de 8
	U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
Division 2	2 poules de 7	1 poule de 10	1 poule de 6 1 poule de 5	2 poules de 8	2 poules de 10	2 poules de 8 1 poule de 7

Les équipes sont réparties selon le tableau ci-dessus en poules et disputent des rencontres aller.

A l'issue des matchs un classement sera établi.

Division 1 :

Pour chaque niveau, l'équipe classée première accède au championnat régional. L'équipe classée dernière (à l'exception des U13M) descend en Division 2.

En fonction d'éventuelles descentes de l'échelon régional, l'équipe classée avant-dernière descend également en Division 2 tout comme éventuellement l'équipe antépénultième.

Pour les U13M, les équipes classées avant-dernière et dernière descendent en Division 2. L'équipe classée antépénultième descend en Division 2 en fonction d'éventuelles descentes de l'échelon régional.

Division 2 :

Pour chaque niveau (sauf U17M), l'équipe classée première de chaque poule accède à la Division 1.

En U17M, les équipes classées première et deuxième accèdent à la Division 1.

➤ **3^{ème} Phase du 05/03/2022 au 10/04/2022 en fonction des clubs inscrits**

(sous réserve de nouvelles inscriptions en 3^{ème} phase)

Les équipes sont réparties selon le tableau ci-dessus en poules de 4 et disputent des rencontres aller-retour.

	U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
--	------	------	------	------	------	------

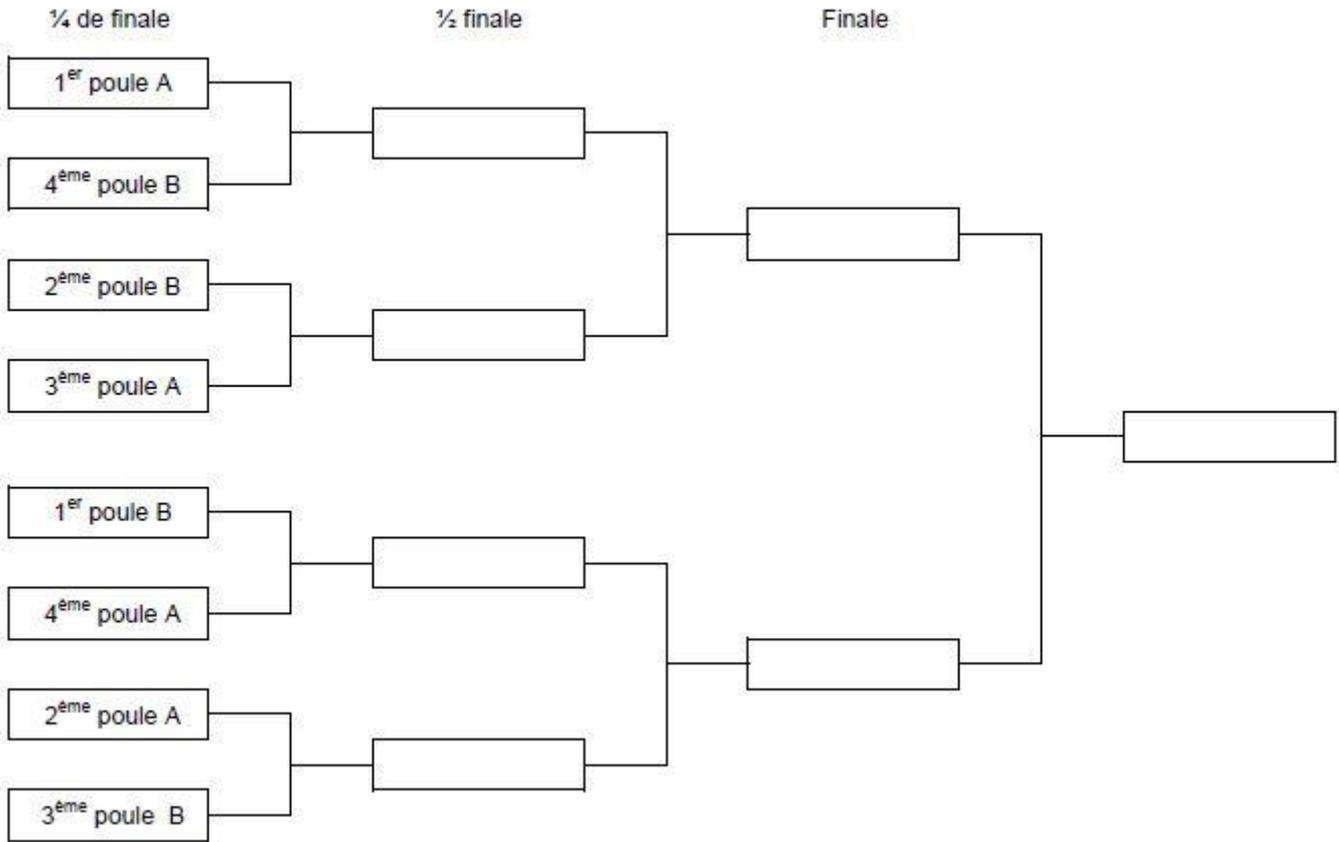
Division 1	2 poules de 4	2 poules de 4	2 poules de 4	2 poules de 4	2 poules de 4	2 poules de 4
	U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
Division 2	2 poules de 4	2 poules de 4	1 poule de 4 2 poules de 3	2 poules de 4	2 poules de 4	2 poules de 4
	U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
Division 3	2 poules de 3	1 poule de 4		1 poule de 4 2 poules de 3	3 poules de 4	4 poules de 4 1 poule de 3

Phases Finales du 23/04/2022 au 05/06/2022

- ✓ Annexe 3 pour les Division 1 et les Division 2 sauf U15F D2
 - ✓ Annexe 4 pour les U15F D2 - U15M D3 - U13F D3
 - ✓ Annexe 5 pour les U17M D3
 - ✓ Annexe 6 pour les U18F D3
 - ✓ Annexe 7 pour les U13M D3
 - ✓ Annexe 8 pour les U15F D3 (équipes non qualifiées en D2)
- Les $\frac{1}{4}$ de finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
 - Les $\frac{1}{2}$ finales se disputent en 2 matchs gagnants (Aller, Retour et Belle éventuelle) selon l'ordre suivant :
 - Match Aller chez le moins bien classé de la phase 3
 - Match Retour chez le mieux classé de la phase 3
 - Belle éventuelle chez le mieux classé de la phase 3
 - Les finales auront lieu sur un terrain déterminé par le Comité Drôme-Ardèche.

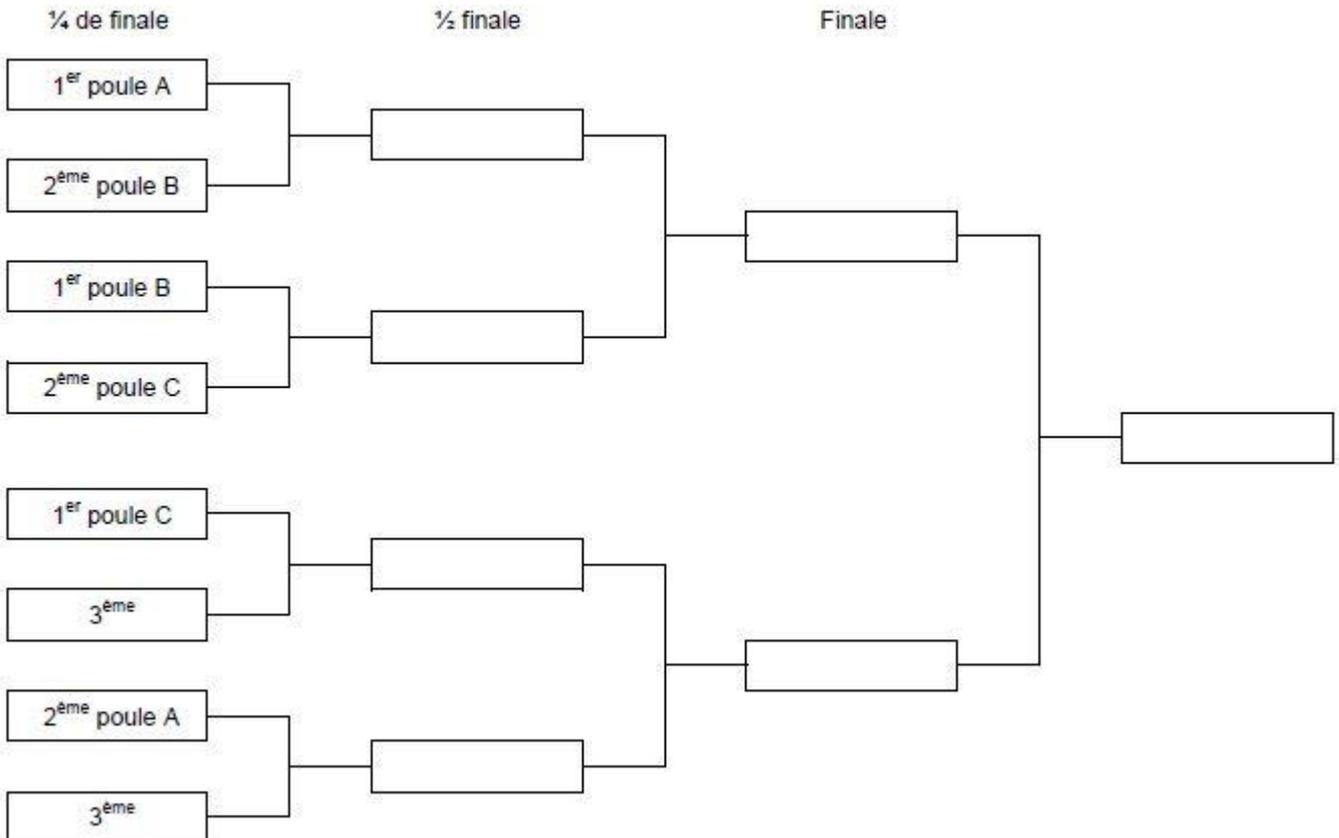
Annexe 3

DIVISION 1 (toutes) - DIVISION 2 (sauf U15F)



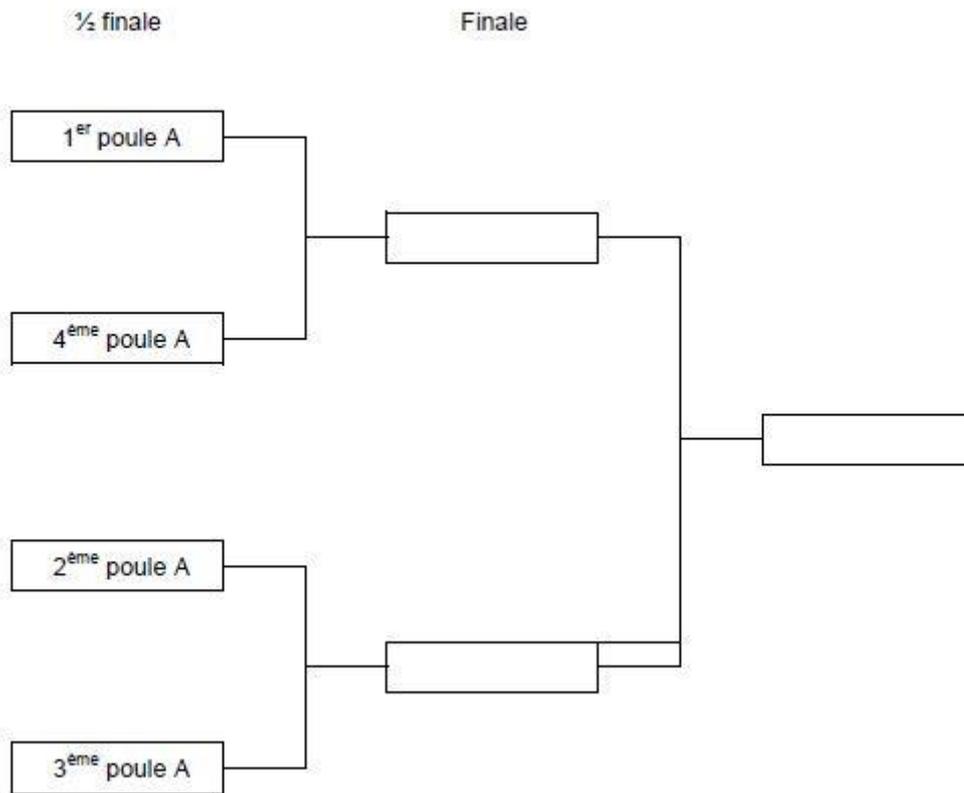
Annexe 4

U15F D2 - U15M D3 - U13F D3



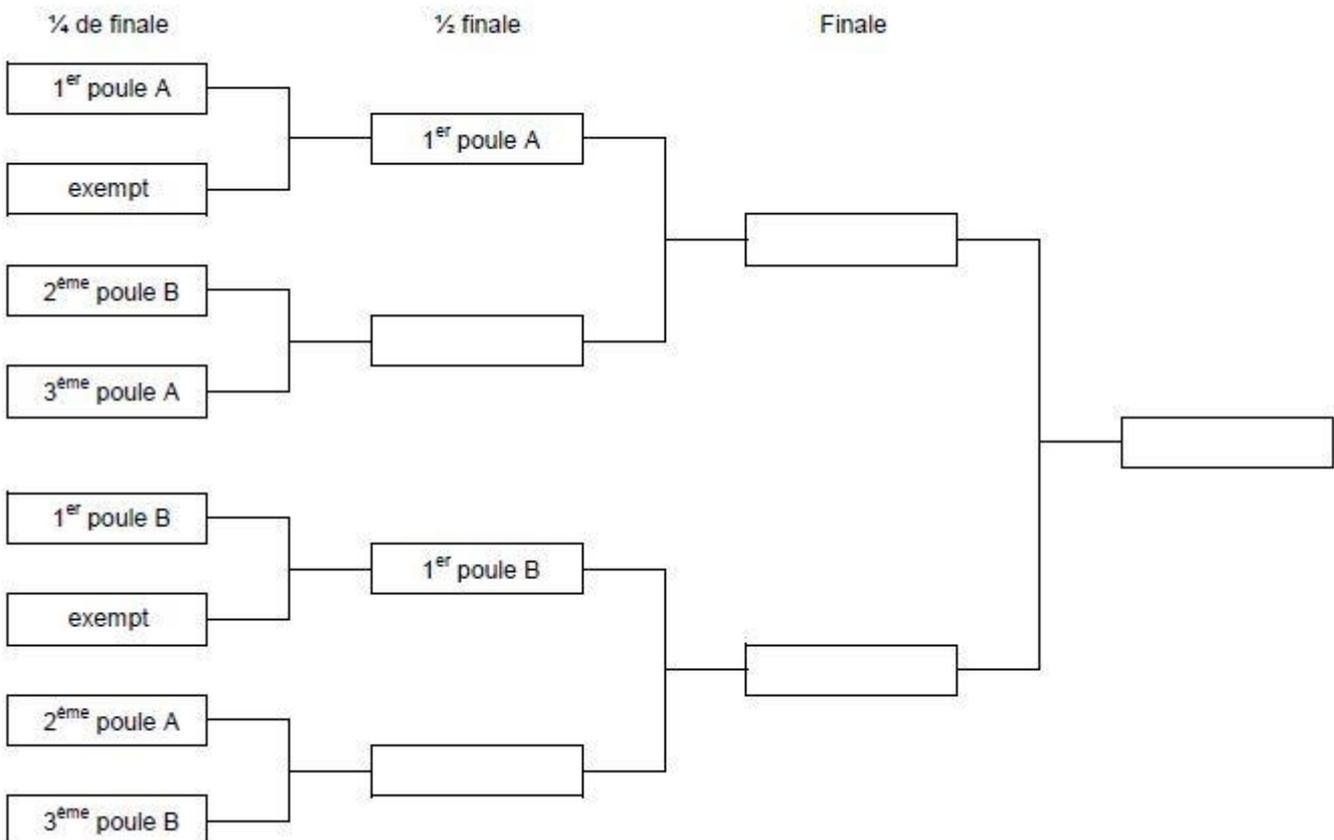
Annexe 5

U17M DIVISION 3



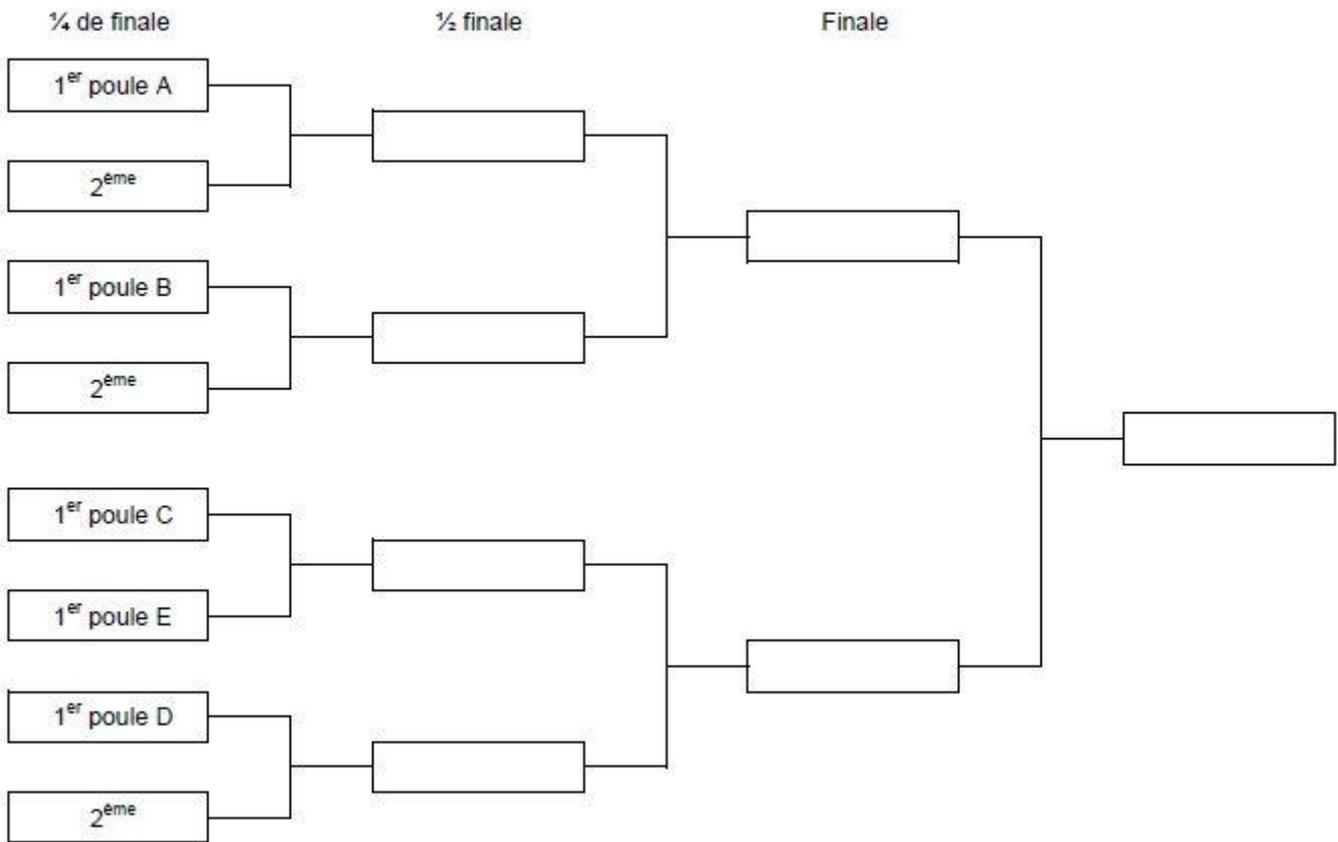
Annexe 6

U18F D3



Annexe 7

U13M D3



Annexe 8

U15F D3

